

# *Le corps en trop : droits et libertés, expression et création*

vendredi 26 mars 2021: 9h45/17h



La Ribot & M. Monnier, *Gustavia*

## *Poétique et politique des corps en mouvement 4*

Journée d'études organisée par l'Université de Poitiers (laboratoires CECOJI et FoReLLIS B, axe 1 *médialités, intermédialités, transmédialités*, et MSHS) et le TAP

dans le cadre du festival *À corps*



La Journée d'études peut être suivie à distance, par le lien suivant : <https://videotheque.univ-poitiers.fr/direct/festivalacorps2021>

La Journée d'études sera enregistrée et accessible ultérieurement sur la WebTV de l'Université de Poitiers (<https://uptv.univ-poitiers.fr>). Elle aura aussi un prolongement dans le cadre du Festival *À corps*, maintenu en format restreint à destination des professionnels, par une table-ronde d'artistes et d'universitaires, intitulée *Le corps en trop* et animée par Stéphanie Pichon, journaliste, mercredi 31 mars, 12h : cette rencontre aura lieu au TAP et sera retransmise à distance.

### *Problématique. Le corps en trop : droits et libertés, expression et création*

Après le jeu des sensations et émotions, les corps dé-bordés, les rythmes, en 2021 la Journée d'études *Poétiques et politiques du corps en mouvement*, s'intéresse à ce que les droits humains, en particulier les libertés d'expression et de création, font aux arts du corps en mouvement, et réciproquement. Dans le cadre du festival *À corps*, cette rencontre, soutenue par l'Université de Poitiers, en particulier les laboratoires CECOJI et FoReLLIS, le Service culture, en partenariat avec le TAP, croisera, en toute interdisciplinarité, voire indisciplinarité, apports théoriques (juridiques, philosophiques, esthétiques ...), études de cas, paroles d'artistes et chercheurs, pour dresser un état des lieux et débattre de deux points principaux :

- *Libertés d'expression et création : le prisme du corps.* Les droits d'opinion, expression et création sont au centre des libertés fondamentales. Selon quelles modalités d'exercice ? quelles limites et enjeux ? On s'intéressera à la censure, au rapport fiction/réel, auteur/personnage, œuvre/biographie, à la diversité des publics, aux accusations anciennes ou actuelles de blasphème, violence, pornographie, représentation indigne.

- *Danser les droits humains.* Comment la scène contemporaine aborde-t-elle les droits humains, tels que proclamés par les grands textes de libertés ? Avec quels effets ? Comment liberté, égalité, dignité, justice sont-elles performées ? Suivant quelle relation entre artistes et publics ? Dans quels espaces-temps de résistance et émancipation faisant évoluer normes et représentations ? On abordera les arts face aux violences, discriminations et injustices liées aux sexe, genre et sexualité, « race », classe ..., et face aux défis écologiques contemporains.

La diversité de ces situations, pratiques et discours se référant aux droits humains oscille entre valeurs communes et singularités artistiques, quand le corps est *en jeu*, voire semble *en trop*.

*Programme* 9h45. *Accueil et présentation.*

*Libertés d'expression et création : le prisme du corps*

10h. *Les libertés d'expression et création : cadre juridique*

*Céline Lageot* (U. de Poitiers) et *Karine Abderemane* (U. de Paris Saclay)

11h. *Le corps intrus dans les arts.* Table-ronde, animée par *Thomas Bruckert*, avec *Stéphane Bikialo* et *Chloé Larmet* (U. de Poitiers), et *Virginie Lyobard* (Fanzinothèque / Chantier Public, Poitiers).

Pause 12h30-13h30

13h30. *Le théâtre à l'épreuve de sa haine – une adversité féconde*

*Thomas Bruckert* (U. de Poitiers)

*Danser les droits humains*

14h15. *Les droits humains : cadre juridique*

*Marina Eudes* (U. de Paris Nanterre)

15h15. *Mouvances de la voix et malentendus expressifs*

*Barbara Formis* (U. de Paris – Panthéon Sorbonne)

16h. *Le corps en mouvement, au cœur d'une expérience sociologique*

*Alexandre Blondel* (Cie Carna / U. de Nantes)

16h45. *Synthèse. Ouvertures.*



*Sergio Aquino*

**Karine Abderemane** est Maître de conférences en droit public à la faculté Jean Monnet de Sceaux (Université Paris-Saclay), après des études à Poitiers et à Vienne (Autriche) et un premier recrutement à la faculté de droit de Tours (2011-2020). Spécialiste de droit européen, ses recherches portent principalement sur le processus d'intégration européenne, en particulier sur les questions liées à la solidarité, à l'harmonisation, au droit européen des libertés, et au droit administratif européen et comparé. Mue par les vertus de l'interdisciplinarité, sa participation au Festival *À corps* s'inscrit dans une recherche sur la transformation à l'aune des bouleversements du XXI<sup>e</sup> siècle.

**Stéphane Bikialo** est professeur de linguistique et de littérature à l'Université de Poitiers, créateur et organisateur du festival Bruits de langues et du master Livres et médiations. Il est responsable des collections La Licorne (PUR), Ces récits qui viennent (Dacres) et Bruits de langues (L'Ire des marges). Il travaille notamment sur les œuvres de Claude Simon, Bernard Noël, Lydie Salvayre (ouvrage collectif aux Classiques Garnier, Leslie Kaplan, Jean-Charles Massera, François Beaune et Marie Cosnay. Il travaille aussi en analyse du discours politique et a fait paraître Au nom du réalisme. Usage(s) politique(s) d'un mot d'ordre (avec J. Rault), Utopia, 2018.

**Alexandre Blondel**, artiste pluridisciplinaire, se situe entre danse et acrobatie. Avec la compagnie CARNA qu'il dirige, il crée plusieurs pièces nourries par des recherches en sociologie: Les brûleurs de route, sur la clandestinité, 3949, veuillez patienter, sur le travail, ou Le paradis des autres, sur les croyances. Il s'engage désormais dans un diptyque entre genre et classe, Des femmes respectables et De la puissance virile, tout en achevant un Master 2 en Sociologie à l'Université de Nantes. Il a été interprète dans de nombreuses compagnies de cirque, danse contemporaine ou hip-hop (Farid'o, Éolienne, Daruma), et collabore avec les Cie's Adéquante ou Lo.

**Michel Briand**, helléniste, professeur émérite à l'Université de Poitiers, mène ses recherches sur l'Antiquité grecque (poésie, fiction, corps, sensations, genre, danse), la réception des cultures classiques et le rapport esthétique/politique en danse. Éditeur scientifique de Corps (in)croyables. Pratiques amateur en danse contemporaine, CnD, 2017.

Ancien élève de l'École normale supérieure de Lyon, **Thomas Bruckert** est docteur en études théâtrales et certifié de philosophie. Il a soutenu sa thèse en 2020, sous la direction d'Olivier Neveux, intitulée Le Théâtre à l'épreuve de sa haine. Une adversité féconde ? Il enseigne actuellement à l'Université de Poitiers, où il codirige également le master Assistanat à la mise en scène.

**Marina Eudes** est Maître de conférences en droit public à l'Université Paris Nanterre. Elle y est membre du Centre de droit international et y enseigne notamment le droit des droits de l'homme, le droit international pénal et le droit international humanitaire. Elle dirige plusieurs thèses et mémoires sur ces sujets. Ses dernières publications portent notamment sur les crimes internationaux, l'action humanitaire, la justice transitionnelle ou encore les camps de réfugiés et de déplacés. Elle dirige un diplôme sur la justice pénale internationale et anime le Pôle « Droit international humanitaire et Droit international pénal » de la Lettre Actualités Droits et Libertés.

**Barbara Formis** est Maîtresse de Conférences en Esthétique et Philosophie de l'Art à l'École des Arts de l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne. Membre de l'Institut ACTE (EA 7539), elle est co-directrice de la collection « Ressorts Esthétiques » aux Publications de la Sorbonne et co-directrice du Laboratoire du Geste. Elle a notamment publié : Esthétique de la vie ordinaire (Presses Universitaires de France, 2010) ; Gestes à l'œuvre (dir. De l'Incidence, 2008, rééd. 2015) et Penser en corps (dir. L'Harmattan, 2009).

Après avoir étudié dans les Universités de Poitiers, Montréal, Bristol et Cambridge, **Céline Lageot** a d'abord été recrutée comme Maître de Conférences avant d'être promue Professeur de droit public à la Faculté de droit et des sciences sociales de l'Université de Poitiers. Elle est l'auteur d'ouvrages et d'articles portant sur le droit des libertés, le droit européen des droits de l'homme, le droit anglais et le droit comparé. Un de ses derniers ouvrages co-dirigé avec le Professeur Jean-Jacques Sueur porte sur L'analyse par cas, une méthode pour le droit comparé des libertés ? Elle dirige le CECOJI, Centre d'Études sur la COopération Juridique Interdisciplinaire, depuis 2017.

**Chloé Larmet** est docteure en études théâtrales. Elle a soutenu sa thèse, intitulée Expériences de voix. À l'écoute de Krystian Lupa, Christoph Marthaler, Claude Régy et Anatoli Vassiliev, en 2016, et mène depuis ses recherches sur les usages du son et de la voix dans le théâtre contemporain. Elle est critique dramatique régulière, et mène aujourd'hui un post-doctorat au sein de l'École universitaire de Recherche ArTeC.

Ancienne directrice de la Fanzinothèque de Poitiers et actuellement présidente du projet Chantier Public, **Virginie Lyobard** est chercheuse, curatrice et éditrice. Elle est spécialiste des fanzines et du milieu de la micro-édition.